



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DE
VÉNERIE

21, Rue de Clichy, PARIS-IX^e. — N^o 4. OCTOBRE 1955.

Comment chassait « La Vénerie » aux XVII^e et XVIII^e siècles?

(par le COMTE DES NITUMIÈRES)

Les veneurs d'aujourd'hui, quand ils s'intéressent à la Vénerie de jadis, n'en parlent généralement que pour la critiquer, faute de l'avoir suffisamment étudiée. Il est certain qu'elle n'était pas sans défauts, encore convient-il de ne les signaler qu'à bon escient et de reconnaître ses qualités avant de conclure que de grands progrès ont été réalisés à notre époque, et que la perfection chez certains équipages a été certainement atteinte. Convenons cependant que depuis 1870, nous n'avons jamais découplé entre le 1^{er} mai et le 31 août comme le faisait la vieille vénerie qui chassait toute l'année et que, si nos chiens cherchent l'eau et se couchent dans les fossés dès que paraissent les premières chaleurs d'avril, la Vénerie Royale prenait aussi régulièrement en été qu'en plein hiver, sauf en cas de chaleur exceptionnelle signalée dans les comptes rendus de chasses qui reconnaissaient rarement d'ailleurs l'impossibilité pour les chiens de maintenir la voie.

Il est certain que la vénerie moderne a fait un grand progrès en ce qui concerne l'attaque du cerf. La plupart des équipages découplent carrément sur une harde et laissent les chiens choisir l'animal qu'ils préfèrent, tous ayant pris l'habitude qu'on leur donne de rallier sur le même cerf, faute impardonnable d'après la vieille vénerie dont la règle était de ne découpler que sur un animal seul souvent péniblement « séparé » à trait de limier ou par les chiens d'attaque (cette dernière méthode imaginée par d'Yauville et appliquée peu après 1756).

Nous allons donc examiner les reproches faits, je crois, mal à propos, à l'ancienne vénerie, ceux qu'on a oublié de lui faire et qu'elle méritait, et les qualités qu'elle possédait et dont on ne s'est pas aperçu.

Nous passerons successivement en revue le courre du cerf, du chevreuil et du sanglier, et nous terminerons par une étude serrée sur l'attaque, le découpler et l'emploi des relais.

Malheureusement, pour juger la vénerie ancienne, nous n'avons que peu d'éléments. Noirmont, en écrivant l'histoire de la chasse

en France, ouvrage que tout veneur curieux doit avoir dans sa bibliothèque, a fait un travail prodigieux, que j'admire certes, mais c'est un auteur à surveiller; travail fait « à la va vite », références plus ou moins exactement reproduites, enfin c'est lui qui a inspiré les principaux slogans adoptés aujourd'hui les yeux fermés par les critiques de la vénerie ancienne.

Pour apprécier la valeur des chiens et la vigueur des cerfs il est indispensable de connaître la durée des chasses et l'âge de l'animal attaqué.

Sur la durée des chasses nous avons quelques renseignements pour la Vénerie de l'époque Henri IV - Louis XIII, pour Louis XIV, les mémoires de Dangeau sont loin de nous satisfaire.

Sous Louis XV les états des chasses du roi nous fournissent quelques indications trop succinctes. L'âge du cerf attaqué est toujours indiqué, mais il n'est pas question de la durée des chasses restée mystérieuse.

Il s'agit donc de nous débrouiller, de pourchasser l'erreur quand nous la rencontrons, de ne rien avancer sans preuves, bref d'essayer de démêler la vérité.

Chasse du cerf.

Trois slogans sont en cours :

1^o La Vénerie Royale et celle des Princes ne chassaient que des gros cerfs, cantonnés, poussifs, sans entraînement, peu vigoureux, exténués spécialement après le rut prétend le vieux Monsieur « qui ne peut plus », ébloui des performances des sultans à cornes qui ne possédant pas dans leur sérail 365 « créatures » comme le Roi Pausole, battaient cependant ses records en daguant l'épouse du jour 3 ou 4 fois en l'espace de dix minutes...

(C'est que que chose... tu te rends compte!) Il est vrai que cela ne durait pas toute l'année, mais seulement quinze jours par an.

Sous Louis XIV : mystère.

Parcourons l'état des chasses du roi Louis XV, et feuilletons au hasard l'année 1749; nous y lisons ceci : La Grande meute prend 112 cerfs : 48 dix-cors et 64 divers dont 23 seconde tête et 7 daguets. La petite meute 110 cerfs : 59 dix-cors et 51 divers dont 20 seconde tête et 2 daguets.

Passons au journal de Toudouze qui relate les chasses du Prince de Condé à Chantilly; voici pour l'année 1780 :

1^o Son Altesse Sérénissime attaque 159 cerfs : 69 dix-cors et 90 divers dont 20 seconde tête et 12 daguets... sans commentaires...

2^o Les chiens n'avaient pas de « tenue » et ne pouvaient prendre sans relais.

Voici le jugement porté par un veneur indiscutable, Le Couteulx de Canteleu, en 1890 : « De François I^{er} à Louis XIV la Vénerie a été dans toute sa gloire et nos chiens courants étaient arrivés à posséder des qualités qu'ils n'ont pas encore complètement retrouvées malgré nos immenses progrès depuis quarante ans (1850). Les chiens prenaient au moins aussi vite que maintenant dans des forêts plus grandes, plus peuplées et plus mal percées. »

Le Comte de Chabot, veneur non moins célèbre, écrit en 1898 : « Je ne sais si à cette époque (1636) les chiens français étaient vites ou non, mais en tous cas on ne pouvait leur reprocher de manquer de fond. »

L'opinion des veneurs du XVIII^e siècle est intéressante : « En automne et en hiver, écrit d'Yauville commandant la Vénerie de Louis XV, les chiens vigoureux prennent des cerfs de meute à mort, mais en été, ces mêmes chiens en prendraient peu sans relais. »

Desgraviers, Commandant de la Vénerie du Prince de Conti à l'Isle-Adam, reconnaît que : « beaucoup de veneurs sont dans l'usage de faire courre un second animal à leurs chiens aussitôt qu'ils viennent d'en forcer un ».

Pour des chiens manquant de « Tenue » ce n'est pas si mal...

3^o Les cerfs étaient étouffés par la vitesse des chiens et non forcés...

Sous Henri IV et Louis XIII, écrit Le Couteulx, les chiens blancs du Roi étaient très vites et avaient beaucoup de fond.

Henri IV : prend un cerf en une heure, un autre en deux heures : « attaqué à 3 heures il a toujours tenu les futaies, on ne vit jamais aller si vite, ni si bien chasser... » (30 avril 1604 : Fontainebleau).

En avril 1602 il prend un cerf sans relais avec une douzaine de chiens après une chasse très dure : attaqué près d'Herbault, à 16 kilomètres de Blois, il vient se faire prendre à Pontlevoy, il lui arrive même de prendre 3 cerfs dans la même journée.

Louis XIII : Sous Louis XIII l'excellente meute, commandée par M. de Saint-Ravy, découple indifféremment sur cerf, daim, chevreuil (1636) (chevreuils pris en une heure et demie, trois heures, six heures, sept heures).

Ligniville, grand veneur du Duc de Lorraine de 1602 à 1632, prend le cerf en deux heures, trois heures ou quatre heures dans la région de Nancy. A la fin du règne de Louis XIII, ou au commencement du règne de Louis XIV, le Duc d'Angoulême, mort

en 1650, qui chasse à Grosbois ou dans son Comté de Ponthieu, prend en sept heures un cerf portant 22 mal semés, attaqué dans le bois de Nouvion; il prend en Brie un cerf au bout de trois jours après un parcours de plus de 60 lieues, nous dit Selincourt, à l'aide de deux autres équipages, les 3 meutes se relayant au bout d'une journée.

Louis XIV : Arrivons à Louis XIV qui pendant un règne de soixante-douze ans a dû assister à quelques hallalis.

— De 1643-1683 (période de quarante et un ans) nous ne savons rien de ses chasses.

— De 1684-1715 (période de trente et un ans) nous sommes médiocrement renseignés par les mémoires du Marquis de Dangeau qui néglige d'indiquer la durée des chasses (sauf pour quelques cas exceptionnels) et ne parle jamais de l'âge des cerfs poursuivis. Le Roi Soleil daignait-il découpler sur un simple daguet, ou n'admettait-il que l'attaque des cerfs dix-cors?

Gaffet de la Briffardière, gentilhomme de la Vénerie du Roi qui a chassé de 1700 à 1740 écrit en 1750 :

« Autrefois (?) dans la Vénerie du Roy, lorsque les veneurs faisaient leur rapport ou qu'ils parlaient d'un jeune cerf ils ne disaient point comme à présent : C'est un cerf à sa quatrième tête, mais c'est un jeune cerf, parce qu'ils ne couraient alors que des cerfs de dix cors ou de vieux cerfs; aujourd'hui que l'on court des cerfs de tout âge... etc... »

Aujourd'hui veut dire : chasses de Louis XV.

Autrefois : chasses de Louis XIV sans doute?

Gaffet, très attaché aux chiens français qu'il a vus travailler non seulement dans la Vénerie du Roi, mais dans toutes les meutes des Princes et Seigneurs de son temps, a vu démêler un cerf chassé tout au plus pendant deux heures d'une quantité d'autres cerfs, puis le prendre.

Salnove (1597-1670) est en 1737 lieutenant de la Vénerie pour le loup à la cour de France, il a assisté aux premières années du règne de Louis XIV : 1643-1670, période pour laquelle nous n'avons précisément aucun renseignement...

Il fait paraître en 1655 la « Vénerie Royale » et écrit ceci à propos des fameux chiens blancs : « Ces chiens gardent le change parfaitement dans les forêts de Saint-Germain et de Rambouillet où il y a cerfs innombrables; on les a vus maintenir pendant quatre à cinq heures le cerf qui se mêlait et séparait en plusieurs fois avec 5 ou 600 cerfs... »

— Ceci ne donne guère l'impression de cerfs étouffés... nous

voyons des chiens excellents qui maintiennent pendant quatre ou cinq heures des cerfs dix-cors ou non, cherchant le change dans des hardes nombreuses, arrivant patiemment à les séparer et à les prendre.

Cependant sous Louis XIV naît le slogan lancé par Noirmont et colporté par Chabot, Chezelles, la Bastide et autres veneurs. Noirmont s'exprime ainsi :

« A la fin du règne de Louis XIV, en 1700, les cerfs les plus vigoureux ne duraient guère que trois quarts d'heure (d'après Pellisson), il n'était pas rare de prendre en une demi-heure, même vingt minutes (d'après Dangeau, II, V). »

Références indiquées :

1^o Lettre de Pellisson à M^{lle} de Scudéry à propos des fêtes organisées à Chambord pour la venue de Louis XIV : « où les plus grands cerfs ont à peine duré une demi-heure... ! » De là à conclure sur le rapport d'un « Bel esprit » natif de Béziers à une « précieuse » plongée dans la confection de ses romans nébuleux n'ayant aucun rapport avec la Vénérie, que les cerfs les plus vigoureux ne duraient guère que trois quarts d'heure (renseignement inexactement reproduit d'ailleurs, Pellisson dit : une demi-heure), c'est un peu léger ; mais que dit Dangeau :

« Fontainebleau, mardi 11 octobre 1695 : Le Roi avec le Roi et la Reine d'Angleterre allèrent l'après-dîner courre le cerf avec les chiens de M. le Chevalier de Lorraine, le cerf ne dura que vingt minutes à la montre du Roi d'Angleterre ! »

Pouvons-nous en conclure qu'il en était de même dans toutes les forêts de France, et dans tous les équipages y découplant ? évidemment non : il s'agit seulement de la meute royale et de celles des Princes découplant dans les bois dits : « environs de Versailles », à Marly et à Fontainebleau, terrains de chasse préférés par le grand Roi, tel est, semble-t-il, l'avis de Le Couteulx ; s'il a écrit, comme nous l'avons vu, que : De François I^{er} à Louis XIV la Vénérie a été dans toute sa gloire... et que les chiens d'alors étaient incomparables comme qualité et comme vitesse, on trouve aussi sous sa plume le jugement assez sévère qui suit : critiquant les relais tels qu'ils étaient employés jadis il s'écrie : « Je suis convaincu que ces habitudes n'existaient que dans les Véneries royales ou princières où l'on a généralement connu comme moyen de réussite que celui d'étouffer un animal. » Ceci vise sans doute les chasses de Louis XIV. Le Couteulx a-t-il été influencé par la lecture de Noirmont ? mais comment étouffait-on un cerf ? par l'emploi de lévriers ?

« Le 26 septembre 1684, écrit Dangeau, le Roi fit forcer des cerfs

par des lévriers à Versailles » (au xvi^e siècle on se servait parfois de lévriers pour *abrégé* une chasse du cerf!...).

Edmond Christophe évoque aussi l'emploi des lévriers : « Louis XIV et Louis XV ont fait avec les lévriers toutes les chasses les plus diverses qu'on peut faire, mais *exceptionnellement* ; en moins de 300 mètres 2 lévriers bien jetés happaient un chevreuil. » Mais en dehors de l'emploi des lévriers ? Par des relais nombreux, répond-on, mais on ne découple pas un relais comme on lance une balle...

Voici le moment de citer un article de X... (?) paru dans *l'Illustré parisien* (21-2-1903) : « Je ne suis pas de l'avis de M. de Pont-Saint-Pierre, lorsque parlant des chasses du Prince de Condé il dit que le train des chiens était égal à celui des bâtards et des fox-hounds ; à cette époque on prenait cerfs et sangliers à force de relais disposés de tous côtés (!) menés par des valets de chiens à cheval dirigés par des veneurs, plus de 100 chiens prenaient part à la chasse et de refuite en refuite l'animal de meute recevait un relais de chiens frais ; aussi à la fin de la chasse il y avait une « queue » de près d'une lieue que les veneurs s'efforçaient dans les retours de faire rallier à la tête.

« J'ai eu sous les yeux les livres de chasses de la Venerie de Louis XIV et de Louis XV à Rambouillet, telle est la source de mon observation!... »

Il est regrettable que X... n'ait pas signé son article et ne donne que des références aussi vagues. Louis XIV s'il a chassé à Rambouillet (avant 1683 peut-être ?) n'a pas dû y découpler souvent, car personne, à ma connaissance, n'a parlé de ses laisser-courre dans cette forêt. Quant à Louis XV, les états de ses chasses en toutes forêts depuis 1731 sont conservés à la Bibliothèque Nationale : ils sont très sobres de détails, et il est impossible d'en tirer des conclusions intéressantes. Faut-il admettre la théorie du Baron de Vaux à propos des chasses en Chantilly de la meute anglaise du duc d'Aumale ? il prétend que les cerfs duraient une heure ou deux suivant qu'ils perdaient la tête au lancer ou gardaient leur sang-froid ? Admettons un cerf émotif, affolé, perçant droit devant lui, oublieux des hardes des grands animaux qu'il frôle sans songer à s'y mêler... mais comment donner des relais dans ces conditions et prendre en une demi-heure dans une grande forêt non entourée de murs ?...

Il faudrait donc admettre que les cerfs étaient des veaux... ? On pourrait le croire en lisant ceci : « Le 12 avril 1709 (d'après Dangeau) le Roi va courre le cerf dans son parc de Marly, mais les cerfs qui y sont en grande quantité ont tellement souffert

cet hiver et les terres sont encore si molles que les cerfs sont pris dans un moment... Les chiens portèrent même par terre beaucoup de cerfs et de biches, et on croit que le Roi ne courra plus de ce voyage. »

Pour nous consoler... cherchons quelques records dans la Vénerie de la Restauration (1820 et 1828 au hasard) :

La Vénerie royale prend à deux reprises 3 cerfs successivement (chiens anglais) :

1828, 25 octobre, Fontainebleau :

4^e tête : 50 mn.

Dix-cors : 1 h 40.

Dix-cors : 35 mn.

L'équipage prenait souvent 2 cerfs.

Les cerfs de Saint-Germain semblent mous.

Ceux de Fontainebleau : médiocres.

Les cerfs de Rambouillet sont les plus résistants.

<i>Durée</i>	<i>Saint-Germain</i>	<i>Fontainebleau</i>	<i>Rambouillet</i>
de 0 à 30 mn	4 prises	0	1
de 30 à 60 mn	5 —	9	2
de 1 h à 2 h	18 —	14	14
de 2 h à 4 h	7 —	5	14
	<u>34</u>	<u>28</u>	<u>31</u>

3 cerfs cependant ont tenu quatre heures.

3^e tête : 14 mars, Saint-Germain.

Dix-cors : 27 février, Saint-Germain (pris en second, le 1^{er} ayant été forcé en une demi-heure).

Dix-cors : 6 juillet, Rambouillet.

Résultats décevants... mais qui permettaient à Charles X de donner la main à Louis XIV.

Voici pour la Vénerie du Grand Roi, mais comment chassaient les autres?... Princes et Gentilhommes campagnards?

Le Comte de Toulouse possède une meute anglaise remarquable (!) : ses chiens, surnommés les « Sans quartier » lancent et prennent indifféremment : cerf, daim, chevreuil, sanglier, loup, renard...

— A Marly, le 10 juillet 1700, le Roi prend successivement avec cet équipage 1 chevreuil et 1 daim (en plein été!).

— Le 13 décembre 1700, le Roi court le daim dans son parc avec les « Sans quartier » qui prennent leur animal en moins d'une heure.

— A Fontainebleau, le 7 novembre 1687, Monseigneur avec les chiens de Philippe de Vendôme prend 1 cerf à 7 lieues de l'attaque



(durée moyenne de nos cerfs actuels : 30 à 48 kilomètres d'après Marolles). Henri Jules, fils du Grand Condé, a une meute anglaise qui fait des merveilles (Gaffet).

— Le Prince de Furstemberg chasse à Saint-Germain le 30 mars 1685 :

« Monseigneur courut le cerf avec les chiens de M. de Furstemberg qui firent une fort belle chasse, et ce qu'il y a d'extraordinaire c'est qu'ils donnent leurs relais à l'envers : les vieux chiens sont à la « meute » et les chiens les plus vites au dernier relais... »

— Le Duc de Verneuil, mort en 1682, l'un des plus grands chasseurs de France, a une meute unique (Gaffet) : « Il prend le cerf au milieu du change, le lendemain il force un chevreuil, le jour suivant un lièvre. »

— Le 11 octobre 1695, le Chevalier de Lorraine, nous l'avons vu, prend un cerf en vingt minutes, sans parler du Duc du Maine, du Duc de Vendôme qui chasse à Anet, de l'Electeur de Bavière, réfugié en France, du Duc de Bouillon..., etc. Il existait une foule de meutes appartenant à des seigneurs plus modestes. Beaucoup de meutes particulières de cerf comprenant de 50 à 60 chiens chassaient souvent tous les animaux (Gaffet, Noirmont).

— M. de Popipou attaque un cerf à 7 heures du matin en forêt de Navarre près d'Evreux et le prend à 10 heures du soir dans la cour du Château de Versailles...

— En Picardie les cerfs sont vigoureux et durent de cinq à six heures, les cerfs de Brie courent au moins pendant six heures (voir chasses du Duc d'Angoulême en Brie et en Picardie, déjà citées).

Lévriers et Chasses exceptionnelles truquées ou non mises à part, il n'en est pas moins vrai que, en 1700, le Roi trouvant ses « Grands chiens blancs » trop rapides et ne pouvant plus suivre à cheval, ayant été opéré d'une fistule mal placée, échange sa monture contre une voiture légère, sorte de char à deux roues et à deux places attelée de quatre petits chevaux qu'il conduit lui-même. Il donne l'ordre le 16 juillet 1700 au Grand Veneur, Duc de la Rouchefoucauld, de lui procurer des chiens moins vites : quinze jours après, cette nouvelle meute est formée de chiens normands et est découpée le 31 juillet à Marly.

La meute des « Grands chiens blancs » du Roi est conservée; la seconde meute reçoit le nom de « Meute de Marly », chacune comprenant une centaine de chiens. Le Roi chasse alternativement avec les deux.

— Le 6 juillet 1703 à Marly, le Roi court le cerf l'après-midi et

le manque, chose qui n'arrive presque jamais dans ce parc-là...

— Le 3 août il projette une augmentation de son parc qu'il trouve trop petit pour courre le cerf.

— Le 11 octobre 1703, à Fontainebleau, le Roi court le cerf l'après-midi, seul dans sa petite calèche; après la prise du premier cerf il en court un second.

— Le 2 octobre 1704, à Fontainebleau, le Roi dans sa calèche, court le cerf l'après-midi et en prend 3 bout à bout.

Même exploit (!) le 10 octobre 1705 avec les chiens de M. le Duc du Maine.

— Le 12 septembre 1710, à Marly, le Roi court le cerf après son dîner (lire déjeuner) et ne revient qu'à la nuit fermée... le cerf est pris une demi-heure après.

— 5 septembre 1711 : buisson creux à Fontainebleau.

— 9 août 1715 : le Roi court le cerf à Marly, mais est fatigué..., il meurt le 1^{er} septembre.

Louis XV, né en 1710, suit sa première chasse à cheval en 1724 (à 14 ans), le courre du cerf ayant ses préférences deux meutes seront formées avec des bâtards anglais : « La Vénérie » ou grande meute débute en 1723, la petite meute qui chasse successivement lièvres, chevreuils, daims depuis 1726, prenant même un renard et un sanglier est mise en 1730 dans la voie du cerf uniquement.

La Bibliothèque Nationale possède les états des cerfs chassés par ces deux meutes :

Petite meute : 1731-1774.

Grande meute : 1743-1774.

L'état des cerfs de 1723-1757, manuscrit de la bibliothèque du Louvre a disparu dans l'incendie des Tuileries en 1871. La « Grande Vénérie du Roi » en 1725 comprend : 5 piqueurs, 8 valets de limier, 10 valets de chiens, 220 chiens, à l'écurie 99 chevaux, 2 piqueurs, 17 palefreniers. Les deux meutes chassent alternativement toute l'année : chacune fait 70 sorties environ, prend une centaine de cerfs, en manque 4 ou 5 (moitié dix-cors, les daguets ne sont pas négligés).

Terrains de chasse : 65.000 hectares.

En hiver : Saint-Germain, environs de Versailles (jours courts : on chasse au plus près).

En été : Rambouillet (très apprécié). Compiègne (rarement).

A l'automne : Fontainebleau où l'on fêtait presque toujours la Saint-Hubert.

La lecture des états des chasses est monotone et peu instructive, ne donnant que peu de détails : on prend un cerf, souvent deux

jour une partie des chiens a « tourné » a un cerf à sa seconde tête échauffé qui a été pris.

MANQUÉS

Les cerfs manqués le sont généralement à la nuit (31 mai 1755, Rambouillet, dix-cors manqué à 9 h 1/2 du soir).

— 19 septembre 1750 : dix-cors manqué après trois heures de chasse, ce qui permet de supposer que les cerfs pris n'étaient pas étouffés et résistaient honnêtement.

De 1768 à 1774 (en sept ans) 65 cerfs manqués par les deux meutes.

En été (1^{er} avril au 30 septembre) : 54 dont 42 dix-cors.

En hiver (1^{er} octobre au 31 mars) : 11 dont 3 dix-cors. Août est le plus mauvais mois.

Les buissons creux bien que rares n'en existaient pas moins dans la période d'été uniquement : de 1743 à 1767, « on foule tout le jour sans trouver de cerf », rubrique qui figure dans les états. Le 5 avril 1743, le 22 avril 1746 (Versailles), les 19 août 1747, 14 juillet 1760, 17 mai 1762 à Rambouillet..., le 18 juillet 1765 à Compiègne, « on foule sans trouver de cerf courable... »

Les attaques en plaine dans les champs cultivés sont prévues : « Quand on rembuque un cerf dans les blés, écrit Desgraviers, ne pouvant casser de branches pour briser, prendre une bonne poignée de blé et la nouer... »

— Le 7 juillet 1762, Forêt de Saint-Léger : Baptiste, François Dubois et la Chenaye ont laissé courre un cerf dix-cors dans les seigles des Grands Coins, qui a été pris dans l'étang de Pouras.

— 4 août 1770, Compiègne : ... « ont laissé courre un cerf dix-cors dans un bled entre le bois de la Motte et les Etuas... »

(A suivre.)

Ce bulletin a été exécuté gracieusement :

*par la Typographie Firmin-Didot, Mesnil, Eure ;
la couverture, par l'Imprimerie Georges Lang ;
le papier offert par M. Dessallien (Catel et Farcy).*